

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 48 (1922)
Heft: 17

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

termine comme de juste autour d'une excellente table, au non moins excellent Cercle du Musée.

J'ai déjà en plusieurs chroniques avisé mes nombreux lecteurs de l'amour immodéré de la Section neuchâteloise pour les balades en auto. Pour conserver tout son prestige, le président, M. Prince, se doit d'organiser de temps à autre une petite fête sur pneus.

Le mardi 13 juin, les autos filent sur le Val-de-Travers, où les industriels nous ouvrent gracieusement les portes de leurs usines. D'abord la fabrique d'allumettes : du tronc d'arbre à la boîte empaquetée tous les yeux agrandis suivent les machines qui débitent des allumettes par dizaines de milliers, des boîtes en veux-tu en voilà... les yeux ne sont pas seuls à s'agrandir et je connais tel fidèle membre dont les poches prennent une ampleur augmentée à chaque fabrication ; en sortant il avait au moins sa provision de l'année.

Puis la pâte de bois à Saint-Sulpice, laquelle pâte de bois est près des sources de l'Areuse. Ces sources sont froides et les directeurs de la pâte et du ciment obéissant à une honnête impulsion y avaient plongé de multiples bouteilles, qui à notre arrivée se sont trouvées juste à la température voulue.

Collation.

Puis le ciment : promenade de mineurs dans la montagne, aux carrières, tunnels, etc., fours, moulins, silos, rien ne manquait pour blanchir les habits et confectionner aux ingénieurs aussi bien qu'aux architectes assez de béton dans le cou, la gorge, les voies respiratoires et autres, pour leur faire apprécier à sa juste valeur la fabrication du champagne, exposée brillamment par les propriétaires aux Caves Mauler à Môtiers. La dégustation sur tout ce ciment valait mieux que la théorie.

Le champagne coule à flots, le béton se délaye et c'est dans une atmosphère très sympathique que se termine la course en un souper où la Section, comme souvent répété, montre pour le poisson, — cette fois c'est de la truite — un égal amour que pour l'auto, ce qui est juste, sain, raisonnable et témoigne d'un bon naturel.

J. BÉGUIN.

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Zurich, le 7 août 1922.

Aux Sections de la S. I. A. !

Chers Collègues,

Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à

l'Assemblée des délégués

qui aura lieu à Soleure, samedi 2 septembre 1922, à 14 h. 20, dans la salle du Grand Conseil, à l'Hôtel de Ville, suivant l'ordre du jour ci-dessous.

Veillez nous communiquer les noms de vos délégués (nombre prévu par le § 28 des statuts du 22 août 1920) et les propositions que vous auriez à soumettre suivant le § 32 des statuts, le tout 15 jours avant l'assemblée.

POUR LE COMITÉ CENTRAL :

Le président : ROHN. Le secrétaire : M. ZSCHOKKE.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 14 janvier 1922, à Soleure (*Bulletin technique*, 48^e année, p.48 et 58).
2. Service de placement.
3. Renouvellement du Comité central, du président et de deux vérificateurs des comptes et de leurs suppléants.
4. Rapport de gestion et rapport sur les comptes de 1921.
5. Approbation des statuts de la Section de Berne.

6. Propositions à soumettre à l'Assemblée générale :
 - a) Nomination de membres honoraires ;
 - b) Lieu et époque de la prochaine Assemblée générale.
7. Allocation au « Comité suisse de l'Éclairage ».
8. Démission de l'organisation « Pro Campagna ».
9. Divers (Propositions éventuelles des Sections).

48^{me} Assemblée générale

dimanche 3 septembre 1922 à 10 h. 30, Salle du Grand Conseil Hôtel de Ville, à Soleure.

Ordre du jour :

1. Procès verbal de la 47^e assemblée générale du 22 août 1920 à Berne (*Bulletin technique*, 46^e année, page 273).
2. Rapport de gestion et rapport sur les comptes de 1921.
3. Rapport sur le IV^e concours de la fondation « Geiser », distribution des prix et sujets du nouveau concours pour l'année 1924.
4. Proposition de l'assemblée des délégués concernant la nomination de membres honoraires.
5. Lieu et époque de la prochaine assemblée générale.
6. Divers (discussion éventuelle des propositions des Sections).
7. Conférences :
 - a) « Die Verbesserung des Schifffahrtsweges zwischen Base und Strassburg », von Ing. H. E. Gruner, Basel ;
 - b) « Baugeschichtliches aus Solothurn », von Arch. Schlatter, alt Stadtbaumeister, Solothurn ;
 - c) « Die Aarebrücken von Solothurn », von Ing. W. Luder, Solothurn.

Les travaux pour le IV^e concours de la Fondation « Geiser » seront exposés dans l'antichambre de la salle du Grand Conseil.

Communication du Comité central.

Le Comité central a l'intention de publier, à l'occasion de la prochaine assemblée générale de la Société, un nouveau programme pour le cinquième concours de la Fondation Geiser, en 1924, et invite les membres à lui proposer des sujets de concours choisis dans le domaine de l'art et de la technique et tels que leur étude présente un intérêt technique ou artistique.

Ces propositions devront parvenir au Secrétariat de la Société, Tiefenhöfe 11, à Zurich, le 31 août au plus tard.

POUR LE COMITÉ CENTRAL :

Le président : ROHN. Le secrétaire : ZSCHOKKE.

BIBLIOGRAPHIE

Le grandi derivazioni d'acqua per produzione di potenza attuate ed in costruzione a tutto 1920 entro i vecchi confini d'Italia. Estratto dagli *Annali* del Consiglio Superiore delle Acque.

M. Carlo Bonomi, ingénieur et chef du secrétariat du « Conseil supérieur des eaux » italien, récapitule et commente, dans cette brochure de 29 pages, à l'aide de nombreux tableaux et graphiques, les résultats de l'enquête effectuée par les soins de ce Conseil sur la situation, en 1920, de l'utilisation de l'énergie hydraulique, à l'intérieur des anciennes frontières de l'Italie. La puissance totale aménagée alors était, aux termes des actes de concession, de 1 191 797 chevaux et la puissance des installations en construction, de 381 244 chevaux, les installations de 300HP et plus étant seules visées par l'enquête.